



RESPECT

DIGNITÉ

SOLIDARITÉ

ENGAGEMENT

PROGRÈS



L'Accueil

EHPAD





Établissement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD de 84 lits)

*Ancienne bâtisse du début du XIX<sup>ème</sup> siècle située à Saint-Bonnet-de-Mûre, l'EHPAD « L'Accueil » offre à ses résidents un cadre de vie calme et confortable.*

*D'une capacité de 84 lits (chambres individuelles ou doubles), l'établissement est réparti sur 4 niveaux et bénéficie d'un parc de plus d'un hectare avec un accès privilégié sur deux terrasses abritées. Une équipe pluridisciplinaire assure au quotidien le confort, les soins, l'écoute et le bien-être des résidents.*



## Des lieux de vie adaptés

### Pour votre bien-être...

- Une salle de restaurant pour accueillir vos invités
- Des lieux d'échanges bibliothèque, salon, cafétéria, salle de culte...
- Un espace beauté (salon de coiffure, pédicure, esthétique...)
- Un parc d'un hectare
- Une ouverture sur l'extérieur avec des animations dans la ville
- Des rencontres intergénérationnelles
- Un accompagnement culturel (art-thérapie, musicothérapie...)



# NOS FONDAMENTAUX

## Un profond respect des droits et des désirs

- Des valeurs partagées : Respect, Dignité, Solidarité, Engagement, Progrès.
- Une prestation hôtelière en adéquation avec les besoins d'une clientèle hébergée en établissement d'hébergement pour personnes âgées.
- Le jour d'arrivée, la personne âgée est attendue et accueillie par un responsable de l'établissement.
- 5 jours par semaine, l'établissement organise des activités variées, adaptées au niveau de dépendance et aux souhaits des résidents.

## Un environnement adapté et sécurisé

- Un cadre de vie rassurant et sécurisant, aménagé pour le bien-être des personnes âgées.
- La circulation des résidents est libre et facilitée pour les personnes nécessitant une aide.
- Les équipements sont adaptés aux besoins évolutifs des résidents.
- Une organisation médicale et paramédicale assure la qualité et la continuité des soins aux résidents 24h/24h.

## Un accompagnement par un projet personnalisé

- Pendant les premiers jours, la personne âgée est accompagnée et associée progressivement à la vie de l'établissement.
- Les résidents atteints de troubles psychiques font l'objet d'une prise en charge adaptée à leur état.
- Un accompagnement de fin de vie assuré dans la dignité et le respect des convictions du résident.

## Un accompagnement en partenariat avec la famille

- Le futur résident et sa famille sont accueillis et renseignés de façon exhaustive sur les modalités de fonctionnement de l'établissement et une visite leur est systématiquement proposée.
- La famille et les proches sont les bienvenus à tout moment et informés sur le bien-être des résidents.

## Un management humain et une organisation structurée

- Un personnel formé régulièrement, dont la préoccupation est centrée sur le bien-être des résidents.
- Une équipe courtoise, cordiale, disponible, à l'écoute, au service du résident.
- Un personnel qui veille à la prévention et au maintien de l'autonomie.
- La venue des intervenants est coordonnée.
- Un suivi régulier de la satisfaction des résidents et de la famille, et la mise en place d'actions correctives appropriées.

## Une volonté de communiquer

- Les résidents sont encouragés à s'exprimer et à participer à la vie de l'établissement.
- Les résidents et les proches sont informés régulièrement sur la vie de l'établissement.
- Les résidents peuvent communiquer avec l'extérieur simplement et rapidement de manière autonome, en toute liberté.
- La sollicitation chaque semestre de l'avis de chaque partie intéressée sur le fonctionnement de l'établissement.

## Les étapes d'une admission

### La demande d'admission

Sur simple demande, les prix de journée ainsi que les formulaires de demande d'admission (administratif et médical) vous seront transmis. Pour bénéficier de la priorité dont jouissent les communes du SIVOM, il convient de faire transiter la demande directement à L'Accueil.

### Un avis médical

Le médecin de l'établissement, après consultation du dossier médical, émet un avis.

### Une visite de l'établissement

Sur avis favorable du médecin, une visite de l'établissement et une rencontre avec un représentant de la Direction et le médecin permettent de valider les conditions d'admissions.

## PRIX DE JOURNEE

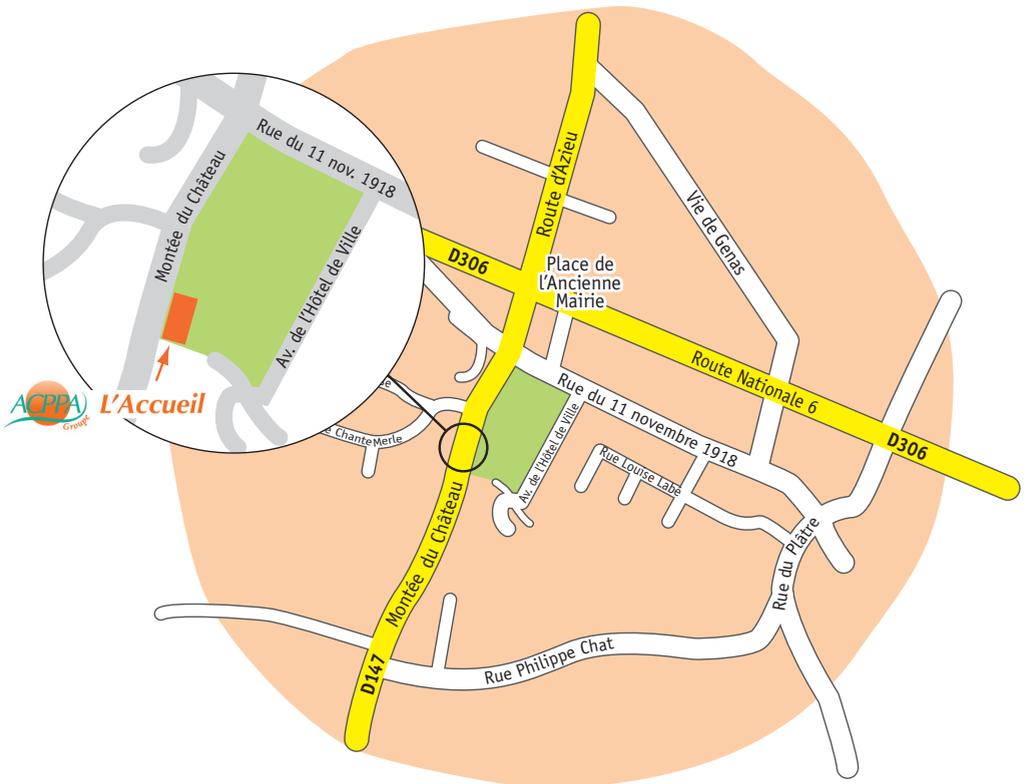
Le prix de journée est composé :

- d'un **tarif hébergement** comprenant l'ensemble des prestations hôtelières (logement, restauration, animations, entretien du linge, assurance responsabilité civile et locative...)
- d'un **tarif dépendance** qui varie suivant l'autonomie du résident.



L'établissement est habilité à l'Aide Sociale à l'Hébergement. Selon ses ressources, le résident peut obtenir une allocation logement (APL ou ALS) et l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en établissement. L'équipe administrative pourra vous aider dans vos démarches.

## PLAN D'ACCES



### Adresse

10, Montée du Château  
69720 SAINT BONNET DE MÛRE  
Tél. 04 78 40 43 17  
Fax. 04 78 40 81 52  
e-mail : [laccueil@acppa.fr](mailto:laccueil@acppa.fr)  
Site internet : [www.groupe-acppa.fr](http://www.groupe-acppa.fr)

### Accès

Prendre l'A43 puis la Rocade Est  
Sortie RN6 Direction Grenoble

INFO CONSEIL GROUPE ACPPA

**0 820 20 20 10**

0,09€ TTC/MN - N°Indigo

### Partenaire du Groupe ACPPA pour L'Accueil :

**Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) :** Chassieu, Colombier Saugnieu, Genas, Jonage, Jons, Mions, Pusignan, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu, Saint Priest et Toussieu.